



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent



DESCHAILLONS-sur-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschailons-sur-Saint-Laurent tenue le 5 mars 2024 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschailons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :	M. Christian Baril	maire	
	Mme Valérie Giguière	conseillère	siège #1
	M. Quentin Kelhetter	conseiller	siège #2
	M. Robert Gendron	conseiller	siège #3
	Mme Amélie Guay	conseillère	siège #4
	Mme Joanne Costo	conseillère	siège #5
	Mme Annie Demers	conseillère	siège #6

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschailons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE;**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**
3. **PROCÈS-VERBAL :**
 - 3.2 Approbation – séance du 6 février;
 - 3.3 Approbation – séance extraordinaire du 19 février;
4. **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**
5. **ADMINISTRATION :**
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Projet bureau multifonctionnel :
 - 5.2.1 Demande d'aide financière PAI au MCC – Projet Bibliothèque;
 - 5.2.2 Offres de services d'architectes;
 - 5.3 Achat banque d'heures – Infotech logiciel Sygem;
 - 5.4 Résolution – Semaine québécoise de la déficience intellectuelle;
 - 5.5 Entente de location du bureau municipal – PAIS;
 - 5.6 Renouvellement d'adhésion 2024 – ADMQ;
 - 5.7 Virage numérique :
 - 5.7.1 Offre de services – Conseil sans Papier;
 - 5.7.2 Service d'installations de VPN;
 - 5.8 Formation – Adjointe administrative;
 - 5.9 Petites annonces dans le journal l'Ancrier – En ligne;
6. **GESTION FINANCIÈRE :**
 - 6.1 États financiers:
 - 6.1.1 Revenus – Février 2024;
 - 6.1.2 Approbation des dépenses de paiement;
 - 6.2 Dépôt du rôle de perception;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
 - 7.1 Embauche – Premier Répondant;
 - 7.2 Offre de services d’inspections – Bornes-fontaines;
8. **TRANSPORT :**
 - 8.1 Achat des fleurs 2024;
 - 8.2 Contrat – Fauchage et débroussaillage 2024;
 - 8.3 Épandage de calcium;
9. **HYGIÈNE DU MILIEU :**
 - 9.1 Réseaux d’aqueduc et égouts;
 - 9.2 Analyse de conduite de refoulement – SP2;
 - 9.3 Offres de services – Projet municipalisation d’aqueduc rang Saint-Charles :
 - 9.3.1 Frais d’arpenteur-géomètre;
 - 9.3.2 Frais de notaire;
10. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :**
 - 10.1 Rapport de permis émis en février 2024;
 - 10.2 Nouveau Logo – Marché public;
 - 10.3 Formation obligatoire CCU – FQM;
 - 10.4 Nomination en inspection en bâtiment – MRC Bécancour;
 - 10.5 Promesse d’achat d’un terrain – Projet nouveau développement résidentiel;
 - 10.6 Adoptions finales :
 - 10.6.1 Règlement #191-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012;
 - 10.6.2 Adoption du règlement #195-2024 modifiant le plan d’urbanisme #95-2012;
 - 10.7 Office municipal d’habitation au cœur du Québec – Budget 2024;
 - 10.8 Offre de service Phase 3 – Projet Belvédère;
 - 10.9 Règlement #198-2024 modifiant le règlement harmonisé des feux d’artifice :
 - 10.9.1 Avis de motion;
 - 10.9.2 Adoption du projet de règlement;
11. **LOISIRS ET CULTURE :**
 - 11.1 Demandes d’aide financière activité culturelle :
 - 11.1.1 MRC Bécancour;
 - 11.1.2 SSJB (Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec);
 - 11.2 Offre de services d’éclairage LED – Projet chalet des loisirs;
 - 11.3 Demande de dons – Défi des Demois’ailles 2024;
 - 11.4 Installation des bornes électriques – Projet Village relais :
 - 11.4.1 Demande d’aide financière;
 - 11.4.2 Offre de services d’installations;
 - 11.5 Danse Fitness – Printemps 2024;
12. **QUESTIONS DIVERSES;**
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS;**
14. **CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

2024-03-071

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D’adopter l’ordre du jour, tel que lu.

3. **PROCÈS-VERBAL :**

3.1 **Approbation – Séance du 6 février**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d’en faire la lecture;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

2024-03-072

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Joanne Costo
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 février dernier.

3.2 Approbation – Séance extraordinaire du 19 février

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal, il est dispensé d'en faire la lecture;

2024-03-073

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février dernier.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 5 mars 2024 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Inspection en bâtiment
- Services au CIUSSS MCQ

5.2 Projet du bureau multifonctionnel

5.2.1 Demande d'aide financière PAI au MCC – Projet Bibliothèque

Considérant que la Deschailons-sur-Saint-Laurent souhaite réaliser le projet de la bibliothèque;

Considérant que le Ministère dispose d'un programme d'aide financière;

Considérant que la bibliothèque offre présentement les nombres d'heures requises par semaine, pour atteindre le niveau « bon », et que l'atteinte de ce niveau est requise lors d'un projet de présentation d'une amélioration de l'offre de service en bibliothèque;

2024-03-074

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation du projet bibliothèque ;

De mandater le chargé de projet M. Saad Rekkal à signer toute documentation officielle, incluant la convention d'aide financière ;

De hausser le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque selon la recommandation du ministère dès la fin du projet ;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

D'assumer le financement ou d'en trouver une source, le cas échéant, pour l'ensemble des coûts non admissibles, incluant tout dépassement des coûts éventuels ;

D'assumer toute hausse du budget de fonctionnement de l'infrastructure culturelle générée par le projet.

5.2.2 Offre de service d'architectes

Point à reporter à une séance ultérieure.

5.3 Achat banque d'heures – Infotech logiciel Sygem ;

Considérant que la municipalité ne dispose plus d'heure en banque pour les soutiens techniques d'Infotech;

Considérant les 2 options proposées par la firme Infotech :

- Banque de 14 heures : 1 890 \$, plus les taxes applicables (135\$/h);
- Banque de 26 heures : 3 250 \$, plus les taxes applicables (125\$/h);

M-103IMP
Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578

2024-03-075

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Infotech pour l'achat d'une banque de 26 heures au coût de 125 \$ par heures, soit un montant de 3 250 \$ plus les taxes applicables;

Cette banque d'heures pourrait être utilisée lors des formations, de services comptables et de la mise à jour du rôle et de la taxation.

5.4 Résolution – Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Considérant qu'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours;

Considérant que la Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent a à cœur l'inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté;

Considérant que la 36^e édition de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille ;

Considérant que les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l'établissement d'une société plus inclusive ;

2024-03-076

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De proclamer la semaine du 17 au 23 mars 2024, la semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer.

5.5 Entente de location du bureau municipal – PAIS



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'organisme PAIS est actuellement propriétaire du bureau municipal situé au 1596 route Marie-Victorin ;

Considérant que le contrat de location du bureau municipal se termine le 31 juillet 2024 ;

Considérant que l'organisme accepte de renouveler le contrat de bail avec la municipalité, et ce jusqu'à la fin des travaux du projet du bureau multifonctionnel ;

Considérant que l'organisme pourrait avoir des besoins de salles supplémentaires afin de pouvoir offrir leurs services auprès de leur clientèle ;

2024-03-077

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'organisme PAIS d'utiliser les locaux municipaux tels que la salle municipale, l'église et la bibliothèque, et ce de façon gratuite et selon les disponibilités.

5.6 Renouvellement d'adhésion 2024 – ADMQ

2024-03-078

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser et d'assumer la dépense de 495 \$ plus taxes applicables, pour le renouvellement de l'adhésion de M^{me} Hanta Rasami, directrice générale, à l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Ce montant inclut une assurance au montant de 485 \$, taxes incluses.

5.7 Virage numérique :

5.7.1 Offre de services – Conseil sans papier

Considérant l'intérêt de la municipalité à adopter un conseil sans papier ;

Considérant les offres de services reçues pour l'intégration d'un système informatise :

Firme	Prix (licence annuelle)	Frais d'installation
Weblex	2 335,95 \$	375 \$
ICO Solutions	à venir	à venir

*Plus les taxes applicables

2024-03-079

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme Weblex au montant de 2 335,95 \$ pour la licence annuelle et 375 \$ pour les frais d'installation, plus les taxes applicables, pour l'intégration d'un système informatisé pour un conseil sans papier.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.7.2 Service d'installation de VPN

Considérant l'offre de service reçue :

Firme	Prix (mensuel)	Frais d'installation
SOGETEL	29,95 \$	390 \$

*Plus les taxes applicables

2024-03-080

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la dépense de 29,95 \$ plus les taxes applicables, par mois et des frais de 390 \$ pour l'installation du service.

5.8 Formation – Adjointe administrative

Considérant que Mme Lianne Poisson est nouvellement arrivée au poste d'adjointe administrative;

Considérant que le service à la clientèle est au cœur de nos préoccupations;

Considérant l'offre de formation sur le service à la clientèle et la gestion des situations conflictuelles de la FQM au montant de 385 \$ plus les taxes applicables;

2024-03-081

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser Mme Lianne Poisson à suivre la formation sur le service à la clientèle et la gestion des situations conflictuelles de la FQM au montant de 385 \$ plus les taxes applicables.

5.9 Petites annonces dans le journal l'Ancrier

Considérant la résolution # 2024-01-011 pour la tarification publicitaire du journal municipal l'Ancrier;

Considérant la demande pour faire de la publicité exclusivement en ligne;

2024-03-082

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De fixer la tarification pour la publicité exclusivement en ligne au même prix.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 États financiers :

6.1.1 Revenus – février 2024

Le montant total des revenus du mois précédent est de 1 596 212,85 \$.

6.1.2 Approbation des dépenses de paiement

2024-03-083

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	20 395,37 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	111 821,67 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	148 702,98 \$
Total des dépenses :	280 920,02 \$

6.2 Dépôt du rôle de perception

Le rôle de perception de l'exercice 2024 a été déposé le 23 janvier 2024 au montant de 1 590 570,80 \$.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Embauche – Premier Répondant

Considérant que Mme Marjory Simard Desrochés est intéressée au poste de « Premier répondant »;

2024-03-084

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la candidature de Mme Marjory Simard Desrochés et de la nommer au poste de premier répondant.

7.2 Offre de services d'inspections – Bornes-fontaines

Point à reporter à une séance ultérieure.

8. TRANSPORT

8.1 Achat des fleurs 2024

Considérant les offres de services reçus :

Firme	Quantité	Prix
Jardinerie Fortier	10 pots et 13 jardinières de 18 pouces	2 106 \$
Les Jardins Marie-Victorin (2002) Inc.	10 pots et 13 jardinières de 18 pouces	1 576,64 \$

*Plus les taxes applicables

2024-03-085

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

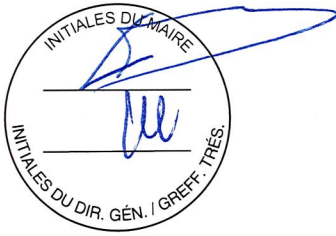
D'autoriser l'achat de fleurs auprès de la firme Les Jardins Marie-Victorin (2002) Inc., pour garnir la municipalité de 10 pots de fleurs et 13 jardinières de 18 pouces au montant de 1576,64 \$, plus les taxes applicables.

8.2 Contrat – Fauchage et débroussaillage 2024

Considérant les offres de service reçues :

Firme	Débroussaillage	Fauchage
Entreprise RM Pépin Inc.	137 \$/heures	126 \$/heures
Entreprises MMR Turcotte Inc.	110 \$/heures	110 \$/heures

*Plus les taxes applicables



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

2024-03-086

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder à la firme Entreprise MMR Turcotte Inc. le contrat de fauchage des bordures de routes municipales;

Les travaux à exécuter sont : les chemins municipaux, la route 132 (servitude de passage du réseau d'aqueduc), les voies d'accès du puits numéro 8 et la conduite SP2 et le terrain à la station d'épuration;

Le ministère des Transports exige la présence d'un véhicule escorte pour les routes numérotées, le tarif pour le véhicule escorte est de 65 \$/heure. La municipalité fournira le véhicule d'escorte, ainsi qu'un employé.

8.3 Épandage de Calcium

Considérant qu'une demande de soumission a été faite pour la fourniture et l'épandage de 20 000 litres de chlorure de calcium liquide pour la saison estivale 2024, auprès de 3 fournisseurs :

Firme	Prix au litre	Montant pour 20 000 L
Somavrac	N/A	N/A
Entreprises Bourget	0,4435 \$ + taxes	8 870 \$
Enviro-Solutions Canada	0,3944 \$ + taxes	7 888 \$

Considérant la plus basse soumission conforme reçue est la firme Enviro-Solutions Canada inc. au coût de 0,3944 \$/litre plus les taxes applicables;

2024-03-087

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de l'entreprise Enviro-Solution Canada pour l'achat et l'épandage de 20 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,3944 \$/litre, totalisant 7 888 \$, plus les taxes applicables.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

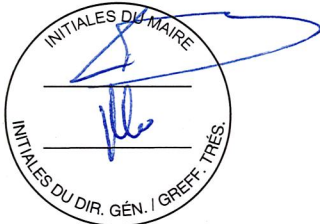
La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de février 2024 est de 264 m³ (58 080 gallons impériaux).

9.2 Analyse de conduite de refoulement – SP2

Considérant le besoin d'analyse de la conduite de refoulement existante au SP2;

Considérant que les 2 valves pumpcheck sont trop usées pour être remontées et devront être changées ou éliminées pour mieux s'adapter avec le nouveau panneau de contrôle installé cet automne;

Considérant l'offre de service reçue de la firme OTransit Inc, au montant de 8 900 \$ plus les taxes applicables pour effectuer une analyse et la rédaction du rapport de la station SP2;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2024-03-088

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme OTransit Inc, au montant de 8 900 \$ plus les taxes applicables pour effectuer une analyse et la rédaction du rapport de la station SP2.

9.3 Offre de service – Projet municipalisation du réseau d'aqueduc rang Saint-Charles :

9.3.1 Frais d'arpenteur Géomètre

Considérant le projet de municipalisation du réseau d'aqueduc rang Saint-Charles;

Considérant que ce projet est dans le cadre de l'entente intermunicipale avec la municipalité de Parisville;

Considérant l'offre de services d'arpenteur-géomètre M. Denis Vaillancourt :

Établissement d'un système de référence et levés :	3 000 \$
Recherches au BPD et au Cadastre :	990 \$
Calculs analyse foncière et traitement graphique :	1 650 \$
Description technique, coordination et vérification :	5 845 \$
Frais de recherches et d'extraction au MERM :	125 \$

Total : 11 610 \$

**plus les taxes applicables*

Considérant que cette dépense sera financée par le règlement d'emprunt #197-2024;

2024-03-089

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services d'arpenteur - géomètre M. Denis Vaillancourt au montant total de 11 610 \$, plus les taxes applicables et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt # 197-2024 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

D'assumer cette dépense avec le règlement d'emprunt #197-2024.

9.3.2 Frais de notaire

Considérant le projet de municipalisation du réseau d'aqueduc rang Saint-Charles;

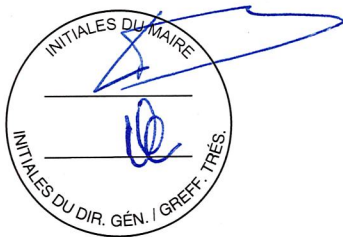
Considérant que ce projet est dans le cadre de l'entente intermunicipale avec la municipalité de Parisville;

Considérant les offres de services reçus:

Notaire	Acte de servitude et acte de cession	CTPAQ
Sarasin, Sonia - Notaire	900 \$/contrat	2 500 \$ + les frais une seule fois
Notaria	1 000 \$/contrat	À déterminer

**Plus les taxes applicables*

Considérant que cette dépense sera financée par le règlement d'emprunt #197-2024;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2024-03-090

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la notaire Me Sonia Sarasin au montant total de 900 \$, plus les taxes applicables et de payer le montant de 2 500 \$ plus les frais applicables à la CTPAQ s'il y a lieu, et ce conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt #197-2024 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

D'assumer cette dépense avec le règlement d'emprunt #197-2024.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport de permis émis en février 2024

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de février indique que 2 permis ont été délivrés pour un montant de 25 000 \$.

10.2 Nouveau Logo – Marché public

2024-03-091

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Tel que proposé et déposé au conseil et de conserver la couleur bleue identifiée à la municipalité de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent afin d'assurer l'uniformité visuelle.

10.3 Formation obligatoire CCU-FQM

Considérant la loi 16 sur l'aménagement et l'urbanisme relative à la formation obligatoire du CCU;

Considérant l'offre de formation de la FQM au montant de 160 \$ /personne plus les taxes applicables;

Considérant que cette formation pourrait se faire en privé et en présentiel pour un maximum de 14 personnes;

2024-03-092

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la formation de 14 personnes (membres du CCU, membres du conseil et employés municipaux) en privée et en présentiel au montant de 160 \$ /personne plus les taxes applicables.

10.4 Nomination en inspection en bâtiment – MRC Bécancour

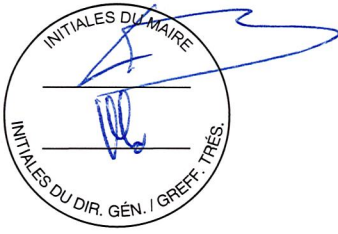
Considérant que la MRC a mis en place un service d'inspection régional;

Considérant que 9 municipalités locales sont membres du service;

Considérant que conformément au protocole d'entente, la Municipalité nomme une ou des personnes physiques pour agir comme fonctionnaire désigné;

Considérant que le rôle du fonctionnaire désigné inclut la délivrance d'avis et de constats d'infraction;

Considérant que la MRC de Bécancour a procédé à l'embauche de Mme Élisabeth Ricard par la résolution #2024-01-29;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2024-03-093

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De nommer Mme Élisabeth Ricard à titre de fonctionnaire désignée pour l'émission des permis, de responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, de celle relative à l'environnement ainsi que du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé;

Que Mme Élisabeth Ricard soit responsable de l'émission des constats d'infraction, s'il y a lieu, relativement à tous ces règlements;

De nommer Mme Élisabeth Ricard à titre de personne désignée pour tenter de régler les mécontentes conformément à l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales.

10.5 Promesse d'achat d'un terrain – Projet nouveau développement résidentiel

Considérant que les terrains dans le nouveau développement situés dans la 16^e Avenue et 18^e Avenue sont disponibles à la vente;

Considérant que les acheteurs intéressés devront signer une promesse d'achat avec la municipalité;

Considérant le formulaire de la promesse d'achat, ci-joint à l'annexe B, faisant partie intégrante du procès-verbal;

2024-03-094

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver le formulaire de promesse d'achat/vente d'immeuble;

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à signer ce document avec chaque acheteur.

10.6 Adoption finale

10.6.1 Règlement #191-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012;

Considérant que le règlement de zonage de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est en vigueur depuis le 28 juin 2012;

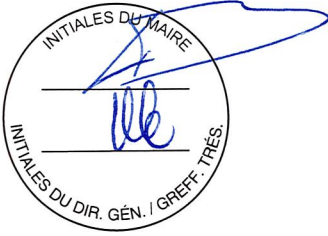
Considérant que, par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent peut amender ledit règlement;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin d'être en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC en lien avec l'article 59;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin de corriger le tableau concernant l'épandage;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin de créer la zone R-06;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin d'ajouter du résidentiel de forte densité dans la zone R-04;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin de retirer la zone INST-03 pour la combiner à la zone INST-01;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin de régulariser les limites de la zone REC-01;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin d'intégrer la salle municipale dans la zone M-06 et d'autoriser l'usage « Services gouvernementaux » dans la zone;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 16 janvier 2024 par Mme Valérie Giguière;

2024-03-095

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

L'adoption du règlement #191-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012.

10.6.2 Adoption du règlement #195-2024 modifiant le plan d'urbanisme #95-2012

Considérant que le plan d'urbanisme de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est en vigueur depuis le 28 juin 2012;

Considérant que, par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent peut amender ledit règlement;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le plan d'urbanisme afin d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisé, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que de décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

Considérant que la municipalité souhaite ajouter les limites du périmètre urbain sur le plan des grandes affectations;

Considérant que la municipalité souhaite modifier le plan des affectations afin de remodeler l'affectation institutionnelle et récréative;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 16 janvier 2024 par Mme Amélie Guay;

2024-03-096

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

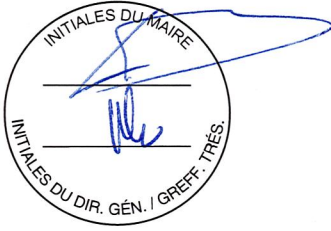
L'adoption du règlement #195-2024 modifiant le plan d'urbanisme #95-2012.

10.7 Office municipal d'habitation au cœur du Québec – budget 2024

2024-03-097

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter les prévisions budgétaires pour 2024, de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec pour l'immeuble de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, présentant des revenus de 68 803 \$, des dépenses de 114 850 \$ et un déficit de 46 047 \$. Le déficit est partagé entre la Société d'Habitation du Québec pour un montant de



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

41 442 \$ (90%) et la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour un montant de 4 605 \$ (10 %).

10.8 Offre de service Phase 3 – Projet Belvédère

Considérant le projet de construction du belvédère;

Considérant que le projet de belvédère permettra aux citoyens et touristes de profiter d'une vue agréable sur le fleuve Saint-Laurent;

Considérant que ledit projet est dans la liste des projets admissibles au programme d'aide financière « TECQ » 2019-2024;

Considérant la résolution #2023-12-327 qui prévoit la fin des travaux de la phase 3 (verdissement et embellissement) du projet du belvédère au printemps 2024;

Considérant l'offre de service de Mme Danièle Saint-Hilaire relative à la phase 3 du projet au montant maximum de 5 000 \$ taxes incluses.

2024-03-098

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de Mme Danièle Saint-Hilaire relative à la phase 3 (verdissement et embellissement) du projet au montant maximum de 5 000 \$ taxes incluses.

10.9 Règlement #198-2024 modifiant le règlement harmonisé des feux d'artifice

10.9.1 Avis de motion

M. Quentin Kelhetter donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure le règlement #198-2024 modifiant le règlement harmonisé des feux d'artifice.

Le règlement vise à :

La modification du règlement harmonisé afin de **retirer l'obligation d'obtenir un permis pour les pièces pyrotechniques achetées en vente libre dans un commerce de détail.**

La modification de l'article 94 afin de spécifier que l'amende de **2 000 \$ pour une première infraction s'applique au contrevenant qui est une personne morale.** Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 1596, route Marie-Victorin durant les heures d'ouverture régulières.

10.9.2 Adoption du projet de règlement

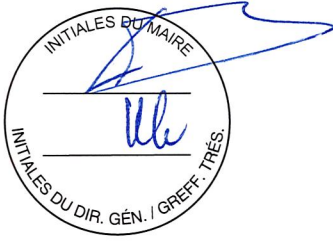
Considérant que le projet de règlement est déposé le 5 mars 2024;

2024-03-099

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le présent projet de règlement portant le titre « Règlement #198-2024 modifiant le règlement harmonisé des feux d'artifice » soit adopté.

11. LOISIRS ET CULTURE



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

11.1 Demandes d'aide financière – Activité culturelle :

11.1.1 MRC Bécancour

Considérant le projet du comité culturel à offrir aux citoyens une activité culturelle;

Considérant l'appel de projets au fonds culturel 2024 de la MRC Bécancour;

Considérant que la date limite de cet appel de projets est prévue le 18 mars 2024;

2024-03-100

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le chargé de projet, M. Saad Rekkal, à faire toutes les démarches relatives à l'appel de projets au fonds culturel 2024 de la MRC Bécancour.

11.1.2 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJB)

Considérant le projet du comité culturel à offrir aux citoyens une activité culturelle;

Considérant le programme de soutien financier pour la promotion de la langue française de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJB);

Considérant que la date limite de cet appel de projets est prévue le 8 mars 2024;

2024-03-101

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le chargé de projet, M. Saad Rekkal, à faire toutes les démarches relatives au programme de soutien financier pour la promotion de la langue française de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJB).

11.2 Offre de service d'éclairage LED – Projet chalet des loisirs

Considérant l'état de l'éclairage du chalet des loisirs;

Considérant l'offre de service reçue de la firme « Groupe Castonguay Solutions Électriques Inc. » au montant de 1 765,80 \$, plus les taxes applicables;

2024-03-102

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service reçue de la firme « Groupe Castonguay Solutions Électriques Inc. » au montant de 1 765,80 \$, plus les taxes applicables pour l'ajout de l'éclairage au chalet des loisirs.

11.3 Demande de dons – Défi des Demois'Ailes 2024

Considérant la demande d'aide financière reçue pour la 12^e édition du Défi des Demois'Ailes;

Considérant que le Défi des Demois'Ailes est un défi de course à pied de 750 km pour la cause des femmes victimes de la violence conjugale;

Considérant que ce défi passera à Deschaillons-sur-Saint-Laurent le 10 juillet aux alentours de 22h20;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2024-03-103

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Joanne Costo
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le passage du Défi des Demois'Ailes dans la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent le 10 juillet 2024.

11.4 Installation des bornes électriques – Projet Village relais :

11.4.1 Demande d'aide financière

Considérant l'aide financière « **programme de subvention de 4 500 bornes pour les municipalités et les communautés autochtones** »;

Considérant que la municipalité souhaite installer 4 bornes de recharge;

2024-03-104

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le chargé de projet, M. Saad Rekkal à faire la demande d'aide financière « **Programme de subvention de 4 500 bornes pour les municipalités et communautés autochtones** ».

11.4.2 Offre de service d'installations

Point à reporter dans une séance ultérieure.

11.5 Danse Fitness – Printemps 2024

Considérant que Mme Joanie Martel, résidente de Deschaillons-sur-Saint-Laurent veut offrir une activité de danses gratuitement aux citoyennes à la salle municipale pour la saison printanière;

Considérant la demande pour louer la salle municipale, et ce, de façon gratuite pour les soirées du jeudi de 19h à 20h à partir du 15 mars prochain;

Considérant que l'activité de danse en question a été appréciée par les citoyennes à la première saison;

2024-03-105

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de Mme Joanie Martel pour louer la salle municipale, et ce, de façon gratuite pour la soirée du mercredi ou jeudi de 19h à 20h pour la saison printanière;

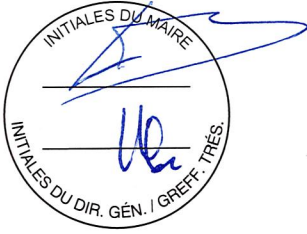
D'aviser Mme Joanie Martel que l'horaire pourrait varier en conséquence de la location de la salle pour toutes autres activités.

12. QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Suivi Village-relais
- Clôture du cimetière

13. PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

- Défi des Demois'Ailes
- Piste de ski de fond – assurances
- Projet bibliothèque



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Projet garderie
- Conseil sans papier
- Clôture cimetière
- Feux d'artifice
- Projet Église

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2024-03-106

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h08.

Hanta Rasami
Directrice générale et
greffière-trésorière

Christian Baril
Maire